

**Ghoul : «Un mur national pour relever les défis»**

Page 3

**Le message de Bedoui à Mezrag**

Page 3

# LE JOUR

D'ALGERIE

V o t r e q u o t i d i e n n a t i o n a l

Dixième année - N° 3657 - Mardi 1<sup>er</sup> septembre 2015 - Prix : 10 DA

15% des travailleurs ne sont pas déclarés à la sécurité sociale

**«Plus question de tolérer les infractions avec les employeurs»**

Page 2



Inauguration de plusieurs stations ferroviaires à Aïn Defla

**Talai : «Les trains doivent reprendre leur place»**

Page 2

**La conjonction des étoiles n'en était pas une**

Par Mohamed Habili

**I**l est toujours plus sage d'envisager le pire, de sorte que s'il advient on n'est pas pris au dépourvu, ou du moins pas entièrement. A une condition toutefois : celle d'agir non seulement comme s'il était une possibilité parmi d'autres, mais comme s'il était l'hypothèse la plus vraisemblable; mieux, comme si on n'y était déjà, dans les difficultés, que pour le moment on voit seulement arriver. Et plus tôt on s'y prend, mieux c'est. Même si ce faisant on court le risque de faire dans l'excès de précaution, ce qui peut aussi avoir ses inconvénients. Ce qui peut même se révéler, mais après-coup il est vrai, plus préjudiciable que le pire à conjurer. Le pire des scénarios n'est jamais le même pour tous les pays. Le pire des scénarios pour un pays comme l'Algérie, c'est un baril de plus en plus bon marché, en deçà des quarante dollars qu'il frise pour le moment. Cette éventualité est précisément ce qui peut arriver de mieux pour un autre, qui lui gros importateur de pétrole. Encore faut-il que l'un et l'autre soient en quelque sorte sur deux planètes différentes, l'une dans laquelle les choses tourment mal et l'autre où au contraire tout va pour le mieux. Car il suffit que les deux doivent leurs situations respectives à une même cause générale pour que l'avantage que tire l'un des malheurs de l'autre soit annihilé par ce qui va mal dans les deux, et qui lui prévaut nécessairement sur leurs particularités.

Suite en page 3

En visite de travail et d'inspection à Relizane

**Boudiaf annonce de nouvelles réformes dans la Santé**



Ph &gt; Louiza Ait Reandane/I. A.

De nouvelles réformes dans le secteur de la Santé seront programmées et débattues au cours de concertations régionales qui auront lieu à partir de la prochaine rentrée sociale.

Lire page 2

En vue de garantir un fonctionnement équitable de la filière lait

**De nouvelles mesures en faveur des éleveurs**

Page 4

Manifestation «Retour aux sources, El Bahia en fête»

**Les fans de «Mister You» et «Diwan El Bahdja» enchantés**

Page 13

En visite de travail et d'inspection à Relizane

# Boudiaf annonce de nouvelles réformes dans la Santé

■ De nouvelles réformes dans le secteur de la santé seront programmées et débattues au cours de concertations régionales qui auront lieu à partir de la prochaine rentrée sociale.

Par Louiza Ait Ramdane

Le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, en visite de travail et d'inspection d'une journée dans la wilaya de Relizane, prévoit des rencontres régionales avec les responsables de la santé afin d'engager des réformes profondes dans le secteur. Au cours de ces concertations, il sera procédé à l'évaluation des opérations de jumelage entre les régions du nord et du sud. L'accent sera également mis sur la formation du personnel médical, de soins et l'hospitalisation à domicile. Le ministre informe que le privé, un secteur complémentaire avec le public, sera aussi associé dans ces réformes pour assurer une bonne prise en charge du malade. Interpellé sur le manque de médecins spécialistes, de personnel paramédical et de techniciens d'entretien des appareils d'hémodialyse, le ministre de la Santé affirme que le prochain budget du secteur sera en partie consacré à la formation des techniciens. En attendant, Boudiaf a instruit le responsable de

la santé de la wilaya à signer des conventions en recrutant un technicien dans les plus brefs délais. Il informe que des affectations de personnel paramédical sont déjà effectuées et que c'est juste une question d'une journée ou deux pour rejoindre leurs postes. Lors de sa visite de l'Etablissement de santé Ahmed-Francis, le ministre a fait part de sa satisfaction concernant cette structure qui a fait de grands efforts pour recevoir et prendre en charge les patientes. «Je suis très satisfait de ce que j'ai vu et consta-

té dans cette structure», s'est-il réjoui, précisant que la wilaya de Relizane possède 28 polycliniques qui assurent un service 24h/24. Même constat lors de sa visite de l'Etablissement de santé de Mazouna et l'hôpital Mohamed-Boudiaf. En marge de sa visite dans la wilaya, le ministre de la Santé a tenu à rassurer que la gratuité des soins est maintenue malgré la chute des prix du pétrole. Concernant le nouveau projet de loi sur la santé, Abdelmalek Boudiaf informe que ce dernier sera soumis au prochain



Conseil des ministres pour approbation ensuite devant les élus de l'Assemblée populaire nationale (APN). L. A. R.

15% des travailleurs ne sont pas déclarés à la sécurité sociale

## «Plus question de tolérer les infractions avec les employeurs»

«Plus question de tolérer les infractions à la caisse d'assurance sociale avec les employeurs qui ne déclarent pas leurs employés», a affirmé, hier, Djaouad Bourkaïb, directeur général de la Caisse nationale de sécurité sociale (Cnas).

Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, l'invité a révé-

lé qu'un contrôle effectué par ses services sur un échantillon représentatif d'entreprises a permis d'estimer à 15% le taux de travailleurs non déclarés à la sécurité sociale. Mais l'impact financier de ce manque à gagner sur les finances de la Cnas n'a pas été évalué. Dans ce sens, une date butoir a été imposée aux patrons d'entreprises pour se conformer à la réglementation en vigueur. Selon M. Bourkaïb, les assujettis à la Sécurité sociale débiteurs de cotisations ont jusqu'au 31 mars 2016 pour déposer les demandes de régularisation de leurs situations et bénéficier, ainsi, d'échéanciers de paiement. «De lourdes sanctions pèsent sur les employeurs en infraction à la loi», a-t-il affirmé. Il a souligné que l'objectif est, d'une part, de protéger les travailleurs non déclarés et leurs droits sociaux et, d'autre part, d'inciter les employeurs à régulariser leurs situations vis-à-vis de la Sécurité sociale, sans sanction ni majoration et ni pénalités de retard pendant le délai accordé.

«Ces nouvelles dispositions visent essentiellement le recouvrement des cotisations principales, en accordant à ces assujettis à la Sécurité sociale un échéancier de paiement adapté à leurs capacités financières et s'ils honorent leurs échéanciers de paiement, ils seront exonérés des majorations des pénalités de retard», a-t-il ajouté.

Ces échéanciers de paiement seront adaptés «en fonction des capacités financières des employeurs, avec exonération des majorations et pénalités de retard, à l'issue du versement de la dernière échéance due», a-t-il assuré. A cet effet, il a appelé les employés non déclarés à le faire eux-mêmes, comme il a renouvelé son appel à ces employeurs à se mettre en conformité avec la législation du travail. Aux travailleurs exerçant dans l'informel, le DG de la Cnas a expliqué qu'ils peuvent verser leurs cotisations à raison d'un peu plus de 2 000 dinars par mois et bénéficier d'une couverture de la Sécurité sociale pour lui ainsi que pour sa

famille, tout en proposant des solutions pour effectuer des cotisations pour la période antérieure à leur déclaration. Une disposition qui permet à tout salarié et ses ayants droit de bénéficier de la carte «Chifa» et des prestations qui vont avec. Toutefois, cette cotisation n'ouvre pas droit à une pension de retraite. D'autre part, le même responsable a souligné que «beaucoup d'employeurs et d'entreprises ont des dettes en matière de charges sociales, c'est-à-dire, ils n'ont pas payé les cotisations à temps et ont cumulé des dettes. Il faut savoir que la loi prévoit des majorations et des pénalités par mois de retard. Donc le compteur tourne chaque jour». Il a précisé, qu'«aujourd'hui, on est arrivé à une situation où des entreprises ont des montants de majorations et de pénalités supérieurs au montant des cotisations principales. Il était donc temps de prendre une mesure forte pour inciter ces employeurs à régulariser leur situation dans l'intérêt général».

Meriem Benchaouia

## Inauguration de plusieurs stations ferroviaires à Ain Defla Talai : «Les trains doivent reprendre leur place»

«IL Y A QUELQUE temps, les gens ne prenaient plus le train car des lignes ont été fermées. Aujourd'hui, le transport ferroviaire commence à reprendre sa place et son importance», a déclaré le ministre des Transports lors



de sa visite de travail et d'inspection de nouvelles lignes ferroviaires dans la wilaya de Ain Defla. Boudjema Talai, ministre des Transports, a souligné l'importance que joueront ces nouvelles lignes ferroviaires. Le ministre a débuté sa visite par la nouvelle ligne ferroviaire à double voie El affroun/ Khemis Miliana. Il a déclaré que depuis quelque temps le transport ferroviaire commence à reprendre sa place et son importance après avoir été oublié par les usagers. Il s'est montré très insatisfait et irrité par le retard accusé dans la réalisation de cette nouvelle voie qui devrait être opérationnelle dans les années à venir. Il a expliqué, sur un ton très ferme, aux responsables chinois de ce projet que «si vous ne rattrapez pas votre retard dans les quelques mois à venir, le contrat sera résilié». Le premier responsable du secteur des transports a souligné que l'objectif de ces nouvelles lignes et stations ferroviaires est d'«augmenter le trafic ferroviaire, celui des voyageurs et de la marchandise et de réduire le temps du parcours». Il a demandé aux responsables de ce projet d'améliorer les conditions d'exploitation. M. Talai a ensuite procédé à l'inauguration de plusieurs stations ferroviaires qui sont opérationnelles telles que celles d'Arib, Ain Defla et Rouina. Ces gares vont être équipées de différents systèmes tels que les postes d'aiguillage informatisés type PIPC, le système ERTMS et le système radio GSM-R. **Thinhinene Kouchi**

Conseil supérieur de la magistrature

## Nomination de 300 magistrats

LE CONSEIL supérieur de la magistrature a approuvé la nomination de 300 magistrats et la titularisation de 12 autres, à l'issue des travaux de sa 1<sup>ère</sup> session pour l'année 2015. «En vertu de l'article 45 du règlement intérieur du Conseil supérieur de la magistrature, le bureau permanent du Conseil a procédé entre le 26 et le 30 août, à l'étude des vœux de mutation concernant le mouvement des magistrats, ainsi que les questions relatives à leur carrière, dont la nomination, la titularisation, la mise en disponibilité, le détachement et la fin de détachement, la démission, l'étude des listes d'aptitude et la bonification du sud», a indiqué lundi le Conseil dans un communiqué. «Dans ce cadre, et en vertu de l'article 3 du statut de la magistrature, le Conseil supérieur de la magistrature a approuvé la nomination de 300 magistrats, de même qu'il a approuvé la titularisation de 12 magistrats, conformément à l'article 40 du statut de la magistrature», a-t-on souligné. Le Conseil «a émis un avis favorable pour la mise en disponibi-

lé de 8 magistrats pour des raisons familiales, ainsi que pour la démission de deux magistrats», a-t-on précisé. S'agissant du mouvement, le Conseil supérieur de la magistrature «a approuvé le projet établi par le bureau permanent, après étude approfondie des demandes des magistrats, notamment ceux exerçant au sud et ce, cas par cas en tenant compte de la nécessité de service et l'intérêt du magistrat». «Sur ce, certains magistrats ont été promus à des postes spécifiques au regard des efforts déployés, leurs compétences et la probité. Tout en s'imprégnant du droit de réserve, le mouvement des magistrats a concerné 410 magistrats, soit un taux de 07,04 % du nombre de magistrats», a-t-on relevé. Le Conseil supérieur de la magistrature a étudié, dans le même cadre, «différents points inhérents à la carrière des magistrats, notamment la bonification du sud qui a permis la promotion de 300 magistrats exerçant ou ayant exercé au sud».

R. N.

Parti TAJ

# Ghoul : «Un mur national pour relever les défis»

■ «Nous voulons un mur national pour affronter ensemble les défis». C'est ce qu'a déclaré le chef du TAJ, lors d'une conférence de presse qu'il a animée hier au siège du parti, au moment où les initiatives politiques sont nombreuses et que le désaccord règne toujours.

Par Mohamed Mabkhout

Depuis des mois, les différentes initiatives politiques émanant de plusieurs secrétaires de partis n'ont pas abouti à un accord national final, et le bout du tunnel semble toujours loin. Un désaccord qui, selon le chef du parti politique Tajamoue Amal El Djazair (TAJ), n'est pas en faveur de l'Algérie. Amar Ghoul a précisé hier au siège du parti que toutes les initiatives sont les bienvenues. Une seule condition est requise : qu'elles soient entreprises dans le cadre de la promotion de la stabilité du pays, s'éloignant des visions politiques étroites. L'Algérie est aujourd'hui face à différents défis. En matière de sécurité surtout, face au bouillonnement de la région et économiquement parlant, car elle se voit dans une situation critique face à la chute des cours du pétrole. Des indicateurs qui ne lui sont pas favorables. Selon le chef du parti politique TAJ, les défis s'articulent autour de trois axes : sécuritaire, économique et social. Des sujets jugés importants pour la stabilité du pays tout en combattant les différents fléaux qui s'introduisent dans la société. Des dangers potentiels



PH. S. Sorayef, A.

qui peuvent «*daechiser*» l'individu, un terme qu'a utilisé Amar Ghoul pour qualifier ces risques qui essaient de porter préjudice à notre stabilité. Au sujet de la

baisse des cours du pétrole et de l'influence néfaste sur l'économie nationale, «*nous appelons à prendre en considération tous les indicateurs de l'économie*

mondiale pour construire une économie nationale forte», a déclaré Amar Ghoul. Un propos qui se joint à une situation de récession de l'économie mondiale, en particulier le dernier choc boursier chinois. «*Cinq secteurs sont prioritaires*», selon le même responsable. Il s'agit de l'agriculture, de l'industrie, les services, le tourisme, et les savoirs et connaissances. Des domaines à faire valoir par la gestion et l'encouragement. «*Il faut motiver le secteur privé, en particulier pour le tourisme, alors que pour les autres domaines, la bonne gestion est exigée*», a répondu Amar Ghoul à une question liée à l'épuisement des réserves de changes. «*Nous encourageons la prochaine rencontre économique qui aura lieu au mois de septembre*», a déclaré le chef du parti TAJ. Au sujet de l'annonce faite par l'ancien chef de l'AIS, Madani Mezrag, quant à la création d'un nouveau parti dénommé FARS (Front de l'Algérie pour la réconciliation et le salut), Ghoul s'est contenté de répéter la déclaration du ministre de l'Intérieur, Nouredine Bedoui, à savoir qu'aucune demande de création de ce parti n'a été remise.

M. M.

«Le peuple algérien déterminé à tourner la page du passé»

## Le message de Bedoui à Mezrag

La polémique autour de l'annonce de Madani Mezrag portant création d'un parti politique avec le soutien des éléments du Fis dissous continue de faire réagir le gouvernement. A ce propos, le ministre de l'Intérieur a lancé un message clair à toutes tentatives de retour de ces derniers, affirmant que le peuple algérien est déterminé à tourner la page du passé. S'exprimant dans l'émission «*Hwar Essaa*» de la Télévision algérienne, diffusée dimanche soir, le ministre de l'Intérieur, Nouredine Bedoui, a souligné que «*l'Algérie est un pays qui puise sa force dans la détermination du peuple à tourner la page du passé*». Dans ce cadre, le ministre est revenu sur la souffrance des Algériens et du pays en général durant les années 90, ou les années du terrorisme, en indiquant que l'Algérie qui «*a enduré seule, par le passé, des conditions difficiles, puise maintenant sa force dans l'adhésion du citoyen à ses institutions nationales, à son Armée pour aller de l'avant sur la voie de la prospérité et du progrès*».

A ce propos, il a ajouté que «*le citoyen a de tout temps été, sur instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au centre des stratégies du gouvernement*», avant de mettre en exergue les acquis de la charte pour la paix et la réconciliation nationale, une charte adoptée suite à un référendum, en septembre 2005. Jeudi dernier, Madani Mezrag a annoncé la création d'un nouveau parti politique dénommé le «*Front de l'Algérie pour la réconciliation et le salut*», lors d'une rencontre à Qaous, près de Jijel, fief de l'ex-AIS, en présence d'un nombre important de délégués, après avoir tenu une

université d'été de ses partisans à Mostaganem, il y a quelques jours. L'ancien «*émir*» terroriste se donne le délai d'une année pour finaliser son projet avant de déposer une demande d'agrément auprès du ministère de l'Intérieur. Depuis quelque temps, Mezrag ne cache pas ses ambitions de revenir sur la scène politique surtout après avoir été reçu à la Présidence en 2014 par Ahmed Ouyahia, ministre d'Etat, directeur de cabinet de la Présidence dans le cadre des consultations sur la révision de la Constitution. Pourtant, le 20 juin 2014, Ouyahia, qui a organisé une conférence de presse en tant que ministre d'Etat, directeur de cabinet de la Présidence, avait déclaré qu'il n'y aura pas de retour du Fis dissous mais a défendu la participation d'anciens dirigeants de ce parti dissous aux consultations sur la révision de la Constitution, à l'image de Madani Mezrag, El Hachemi Sahnouni, car les deux hommes ont participé à la trêve de 1997. Par ailleurs, Bedoui a répondu aux critiques adressées au gouvernement, indiquant que «*le citoyen qui a contribué aux côtés de ses institutions à l'instauration de la paix et de la sérénité et qui a vécu la réconciliation nationale veut du concret*», estimant que la phase actuelle exigeait la conjugaison de tous les efforts. Evoquant la question des élus locaux, le ministre a réaffirmé la détermination de ses services ministériels à «*permettre à l'élu local d'exercer ses prérogatives et à lui conférer de nouvelles attributions pour davantage de complémentarité et de coordination et drainer de nouveaux investissements*». Mais le ministre n'a pas précisé que cette démarche

se fera à travers une nouvelle révision du code communal adopté en 2011 et mis en vigueur début 2012, malgré les critiques de plusieurs partis politiques et élus qui ont affirmé que ce texte n'a pas offert de larges prérogatives à l'élu local.

### La carte nationale biométrique sera délivrée à partir de janvier 2016

Dans le cadre de la modernisation du service public, le ministre a indiqué que la carte d'identité nationale biométrique sera délivrée à partir de janvier 2016, précisant que le document comportera un numéro d'identification propre à chaque citoyen. D'autre part, le projet d'observatoire national du service public sera soumis prochainement au gouvernement. S'agissant des mesures relatives à la gestion des risques majeurs, le ministre a affirmé qu'un groupe de travail formulera des propositions relatives à la prise en charge des grandes agglomérations dont la ville de Ali-Mendjli, à Constantine, suite aux dégâts provoqués par les inondations. Pour ce qui est de la persistance des aspects d'exploitation anarchique des trottoirs et parkings, M. Bedoui a répondu que «*l'Etat ne permettra à quiconque d'exploiter par la force les rues et autres espaces publics qui sont la propriété de tous les Algériens*». Enfin, le ministre s'est voulu rassurant concernant la crise économique en affirmant que «*la chute des cours du pétrole ne compromettra point les acquis sociaux du citoyen*».

Nacera Chennafi

## LA QUESTION DU JOUR

### La conjonction des étoiles n'en était pas une

Suite de la page une

Quand le cours du pétrole s'est mis à baisser, il n'y a pas eu un seul pays importateur pour ne pas y applaudir des deux mains. On n'a même un temps cru que c'était là le coup de fouet qu'attendait l'économie mondiale pour surmonter sa crise. En France, par exemple, on se félicitait que trois choses arrivent en même temps, phénomène qu'on a appelé joliment la conjonction des étoiles, qu'étaient la baisse du prix de l'énergie, celle de l'euro face au dollar, et les faibles taux d'intérêt, c'est-à-dire l'argent facile. Ça fait quelque temps déjà qu'on en est revenu. C'est qu'on a fini par comprendre que ces trois bonnes choses n'arrivent en même temps que dans le contexte d'une crise mondiale plus sévère qu'on était porté à le penser. L'économie française n'aurait profité de ce triplet magique que si l'économie mondiale se portait bien. Mais alors, il n'y aurait pas eu conjonction des étoiles, ou alors celle-ci aurait profité à tout le monde, pas seulement à la France, de sorte qu'elle-même n'aurait pas joui d'un avantage exclusif. C'est donc la crise mondiale, ou plus exactement son nouvel avatar, car c'est la même crise de 2008 qui depuis change périodiquement d'apparence, qui fait baisser l'activité à l'échelle mondiale. Ce qui a pour premier effet la baisse de la demande en produits énergétiques, et du même coup de leur prix. La guerre des prix a pu amplifier cette baisse, elle ne l'a pas créée de toutes pièces. Au prix moyen actuel du baril, la production de pétrole de schiste devrait déjà s'être arrêtée, puisqu'elle se fait à perte et depuis quelque temps déjà. Le prix du baril serait déjà reparti à la hausse s'il n'y avait pas autre chose, et de plus déterminant : le reflux maintenant avéré de l'économie mondiale. C'est la raison pour laquelle un pays comme le nôtre doit dès à présent faire comme si la baisse de ses revenus extérieurs était durable. C'est d'ailleurs à cela qu'on voit le gouvernement se résoudre, en prenant toutefois soin de faire en sorte que dans un premier temps du moins les restrictions n'aient pas d'impact direct ou brutal sur le quotidien des Algériens. Ce qui bien entendu ne plaît guère à une opposition supposée, d'autant plus jusqu'au-boutiste, en tout cas dans le langage, qu'elle ne représente pas grand-chose.

M. H.

## Importations provenant de Chine La dévaluation du yuan susceptible de réduire la facture

LA DÉVALUATION de la monnaie chinoise pourrait se traduire par une baisse de la facture des importations algériennes provenant de la deuxième économie mondiale, en raison de la hausse du pouvoir d'achat du dollar face au yuan, estiment plusieurs économistes contactés par l'APS. Depuis 2013, la Chine est devenue le premier fournisseur de l'Algérie. Libellées en dollars, les exportations chinoises vers l'Algérie ont atteint 6,82 milliards de dollars en 2013 pour augmenter à 8,2 milliards de dollars en 2014, et se sont établies à 4,33 milliards de dollars au 1<sup>er</sup> semestre 2015.

«La dévaluation du yuan, décidée par les autorités monétaires chinoises, est une mesure destinée à rendre les exportations de ce pays asiatique plus compétitives sur le plan prix», explique Kamel Rezzig, économiste et universitaire. «Il est sûr que l'Algérie devrait payer moins avec un dollar plus onéreux par rapport au yuan», soutient-il en rappelant qu'il s'agit d'une dépréciation conjoncturelle imposée par la situation morose de l'économie chinoise et destinée à relancer les exportations en les rendant moins chères. L'expert financier Mohamed Gharnaout abonde dans le même sens en affirmant que la baisse de la valeur du yuan devrait soutenir les exportations chinoises en les rendant moins chères dans les marchés extérieurs. «Il est clair que la valeur des exportations chinoises vers l'Algérie sera revue à la baisse dans la foulée de la dépréciation du yuan et cela aura, certainement, un effet direct sur la balance commerciale algérienne», pronostique-t-il.

A rappeler que l'emballage des importations de biens et la baisse des exportations s'étaient traduites par une forte contraction de l'excédent commercial sur l'année 2014, en s'établissant à seulement 0,59 milliard de dollars contre 9,73 milliards de dollars en 2013, soit le plus faible excédent commercial depuis l'année 1998.

En 2014, la valeur totale des exportations avait atteint 60,04 milliards de dollars contre des importations de biens de 59,44 milliards de dollars.

Dalil T.

En vue de garantir un fonctionnement équitable de la filière lait

# De nouvelles mesures en faveur des éleveurs

■ La filière lait connaît des crises répétitives et dont l'industrie dépend beaucoup des importations. L'année en cours a connu des moments de pénurie et de tension comme à l'accoutumée. Le ministère de l'Agriculture se tourne aujourd'hui vers les éleveurs en vue de garantir un fonctionnement équitable de la filière lait.



Par Yasmine Ayadi

De nouvelles mesures visant à sauvegarder les intérêts des éleveurs et à garantir un fonctionnement équitable de la filière lait ont été prises par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a déclaré hier un responsable de ce département ministériel. Ce dispositif a été décidé après une rencontre récente entre le ministre du secteur, Sid Ahmed Ferroukhi, et les représentants des éleveurs laitiers. En réponse à l'urgence de la situation des éleveurs, qui font face depuis plusieurs mois à des contraintes liées à l'accès aux aliments de bétail, aux lenteurs enregistrées dans le paiement des primes de soutien aux producteurs de lait cru ainsi qu'à la révision du prix de cession du lait cru auprès des laiteries, des

mesures à court et moyen terme ont été arrêtées, auxquelles s'ajoutera un mécanisme de suivi et de contrôle qui impliquera l'interprofession du lait, avance la même source. Après un long débat «serein et responsable», lors de la réunion entre le ministre et les représentants de la filière, un consensus a été obtenu sur la base d'une démarche définie et un calendrier arrêté en collaboration avec l'interprofession, afin de mettre en place les mécanismes de sauvegarde des intérêts des éleveurs laitiers. Il s'agit aussi de garantir un fonctionnement «économique et équitable» de la filière lait, et ce, dans l'objectif d'assurer l'intégration de la production nationale et la réduction des importations du lait.

Ainsi, le ministère s'est engagé, à court terme, de mettre en place des mécanismes d'appro-

visionnement direct, en aliment de bétail (son), des éleveurs laitiers auprès des minoteries, de décentraliser le dispositif de soutien à l'effet d'améliorer son efficacité et de réduire les délais de paiement des primes. Concernant la révision du prix du lait cru, les deux parties ont convenu d'engager des négociations entre les éleveurs et les transformateurs (laiteries) en vue de déterminer un nouveau prix de référence qui prendra en considération les conditions des producteurs du lait cru. A moyen terme, les nouvelles mesures porteront sur l'examen des moyens d'optimiser le dispositif actuel de soutien, notamment la révision de la nomenclature de soutien, le mode opératoire et la promotion du crédit fédératif. Il s'agit aussi de finaliser l'organisation et la structuration de la filière lait aux niveaux local,

régional et national et de mettre en œuvre, avant la fin de l'année 2015, un programme de développement et d'intégration de la production nationale du lait. La sécheresse, qui a sévi ces trois dernières années, a réduit les fourrages, se traduisant par la hausse des prix de production du lait des élevages. En effet, les éleveurs estiment le coût de revient d'un litre de lait cru à plus de 70 DA, alors que ce produit est cédé aux transformateurs à 45 DA/litre, ce qui a poussé un certain nombre d'entre eux à vendre leur cheptel laitier aux abattoirs. Face à cette situation, des éleveurs de plusieurs wilayas ont mené des actions de protestation en distribuant le lait gratuitement aux consommateurs au lieu de le livrer aux laiteries, alors que dans certaines régions, ils ont carrément déversé le produit à même le sol.

Y. A./APS

## Arboriculture

# Les producteurs de figues organisent la commercialisation directe

Les producteurs de figues de la région de Menaâ (Batna) envisagent de lancer une première expérience de commercialisation directe aux consommateurs, ont fait savoir, lundi, les membres de l'association des agriculteurs de cette localité. «Cette expérience permettra de mettre à la disposition du consommateur des produits de qualité, à des prix très raisonnables, et garantir la traçabilité du produit», a souligné le président de l'association des agriculteurs de Menaâ, Kamel Meddour, à l'occasion du lancement de la campagne de collecte de figues dans cette zone montagneuse du sud-est du massif des Aurès. Cette région, connue pour

ses récoltes tardives, nichée sur les monts verdoyants et les vallées près de Bouzina, Thagoust, Tigharghar, Warqa et Maâfa, dont les rendements et la qualité sont significatifs, produit en moyenne 1 300 quintaux de figues par an dont une partie est réservée à la consommation locale, selon M. Meddour qui table, cette saison, sur un rendement de plus de 1 600 quintaux. Pour l'association des agriculteurs de Menaâ, l'essentiel de cette production «n'est pas valorisé» et se retrouve «entre les mains des commerçants de l'informel qui, du fait de mauvaises pratiques et le gaspillage, réduisent l'offre commercialisable de 40 pour cent». Un fait «avéré et

vérifiable» qui nécessite, selon M. Meddour, une «stratégie structurée (à) afin de maîtriser le marché local qui profite davantage, pour l'heure, aux intermédiaires au détriment des producteurs et des consommateurs». Les membres de l'association des producteurs de figues de la région, veulent ainsi s'attaquer à la valorisation et la promotion du produit dans toutes ses dimensions, à la fois technique, culturelle, et gastronomique (conduite culturelle, production, commercialisation, technique de séchage, promotion, formation, échange, etc.). Toutefois, de petits domaines ont commencé à apparaître ces cinq dernières années,

favorisés par la réussite de quelques arboriculteurs. Certains vergers de figuiers, plantés pourtant en tant que «loisir», sont vite devenus une vraie tendance vers cette culture chez la population locale, et ont proliféré. En effet, s'ils n'étaient qu'une douzaine il y a quelques années, ils sont désormais 58 vergers que l'on dénombre dans la seule localité de Tigharghar (Menaâ). Les producteurs, convaincus de la qualité de leur produit, veulent le labelliser et lui tracer un chemin sur le marché local, voire régional, a-t-on signalé, mettant l'accent, pour ce faire, sur le rôle «déterminant» d'un bon conditionnement.

Salem K.

Sur les sept premiers mois

# Baisse des importations des matériaux de construction

■ La facture d'importation des matériaux de construction s'est établie à 1,49 milliard de dollars (usd) sur les 7 premiers mois de 2015, contre 2,12 milliards usd à la même période de 2014, soit une baisse de 29,87%, selon les douanes.

Par Ahmed O.

Les quantités importées ont également reculé, mais à un moindre rythme de celui des coûts, passant à 6,19 millions de tonnes contre 6,64 millions de tonnes (-6,79%), précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis). La baisse des importations a concerné l'ensemble de la composante de ces matériaux : ciments, bois, produits en céramique, fer et acier. Ainsi, la facture des importations des ciments (portland, alumineux, hydraulique...) a atteint 306,94 millions usd contre 352,93 millions usd (-13,03%).

La quantité des ciments importés a également baissé passant à 3,66 millions de tonnes contre 3,83 millions de tonnes (-4,43%). Pour ce qui concerne les importations de bois, la facture est passée à 369,36 millions usd (807 503 tonnes) contre 522,45 millions usd (924 653 tonnes), soit des baisses de -29,3% en valeur et de 12,67% en volume. Les importations de fer et d'acier ont connu une baisse plus importante en se chiffrant à 786,76 millions usd contre 1,19 milliard usd (-34,37%). Les quantités importées ont chuté de 8,56% passant à 1,68 million de tonnes contre 1,84 million de tonnes. La baisse de la facture du fer et de l'acier



PH. &gt; D. R.

s'explique essentiellement par une chute des prix mondiaux de ces produits puisque ce secteur enregistre une surabondance de l'offre mondiale couplée à une baisse de la demande chinoise. En effet, les cours mondiaux du minerai de fer, qui est un composant-clé de l'acier, sont tombés à leur plus bas niveau depuis 2009 à 44,59 dollars la tonne.

Concernant les importations algériennes des produits en céramique (briques, dalles, car-

reaux et autres articles similaires), elles ont enregistré la plus forte baisse en valeur (-46,18%) pour atteindre 28,27 millions usd (31 025 tonnes) contre 52,53 millions usd (36 945 tonnes). Ceci s'explique, entre autres facteurs, par le fait que les pouvoirs publics encouragent l'utilisation des matériaux de construction fabriqués localement afin de freiner l'accroissement de la facture des importations. Les promoteurs, chargés

de la réalisation des différents projets financés totalement ou partiellement par l'Etat, ont été interdits, depuis la fin 2014, de recourir aux matériaux importés si le même produit est fabriqué localement et présente une qualité égale. En 2014, les importations des matériaux de construction avaient atteint 3,65 milliards de dollars contre 3,43 milliards de dollars en 2013 (+6,4%).

A.O./APS

## Agroalimentaire

### Un pavillon algérien au salon «Expo halal» de Madrid

Un pavillon dédié à la production algérienne de l'agroalimentaire sera ouvert au niveau du salon «Expo halal», prévu les 21 et 22 octobre prochain à Madrid, a-t-on appris hier à Oran, du Cercle de commerce et de l'industrie algéro-espagnol (Cciae), coordinateur de la participation algérienne à cet événement économique international.

Des chefs d'entreprises activant notamment dans le créneau de l'industrie agroalimentaire de différentes régions du pays sont attendus à ce rendez-vous pour faire valoir les potentialités nationales dans ce domaine ainsi que les caractéristiques de cette branche industrielle en croissance en Algérie. Cette manifestation sera l'occasion de connaître

davantage les normes et le label de la production des produits alimentaires halal, selon la même source, soulignant l'importance de ce salon pour la maîtrise de la certification y afférente en ce domaine. Le salon se veut une opportunité de rencontres et d'échanges entre les entreprises de la Méditerranée versées dans l'industrie agroalimentaire. Les

opérateurs nationaux pourront jauger les possibilités des marchés européens de plus en plus ouverts aux produits «halal». Une journée d'information est programmée par le Cciae le 15 septembre prochain à Alger, pour présenter les objectifs de la participation algérienne à ce salon international.

N.G.

## Prix

### Le Brent au-dessous de 45 dollars

Les cours du pétrole perdaient du terrain hier dans les échanges européens, sous l'effet d'une prise de profit, alors que les investisseurs s'inquiètent d'une éventuelle baisse de la demande en or noir. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre valait 44,43 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 79 cents par rapport à la clôture de vendredi. Il avait enregistré la semaine dernière sa plus importante hausse hebdomadaire

depuis 2009 (environ 10%). Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance perdait 1,11 dollar à 48,94 dollars. Il a bondi de plus de 11% au cours des cinq séances précédentes, soit sa plus forte progression depuis quatre ans et demi. Outre une prise de profit, après les fortes hausses de la fin de semaine dernière, les cours du brut subissent l'éventuelle chute de la consommation

d'essence aux Etats-Unis car la saison estivale touche à sa fin, entraînant dans son sillage une baisse de la demande et donc un recul des prix. Ce repli de la demande interviendrait dans un marché déjà marqué par une offre abondante couplée à une demande morose. Les inquiétudes sur l'économie chinoise en particulier demeurent et frappent les cours de l'or noir, le pays étant le deuxième consommateur mondial de pétrole. Reflet de cette demande atone : les

exportations du Qatar ont chuté de plus de 40% en valeur entre juillet 2014 et juillet 2015 en raison du recul des ventes de pétrole et d'hydrocarbures, selon des chiffres officiels publiés dimanche à Doha. La production continue parallèlement à être élevée que ce soit au sein de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), qui dépasse son plafond théorique de 30 millions de barils par jour (mbj), ou aux Etats-Unis, qui produisent du pétrole de schiste.

R.E.

### Mobilis Incontestablement leader de la 3G en Algérie

**C'EST OFFICIEL !** Mobilis est le leader de la 3G en Algérie, suite à la publication hier de l'observatoire du marché de la téléphonie mobile en Algérie pour l'année 2014, édité par l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT). En effet, le rapport donne Mobilis une année après le lancement de la 3G soit à fin 2014, comme le Numéro 1 de la 3G en Algérie en nombre d'abonnés, enregistrant ainsi pas moins de 3 816 312, avec 44,85% de parts de marché. A fin 2014, Mobilis détenait également le plus grand réseau de téléphonie mobile de 3<sup>e</sup> Génération avec au total 35 wilayas couvertes. Ce leadership sera entériné dès la fin de cette année 2015, une fois que les 48 wilayas seront totalement couvertes par la 3G++ de Mobilis. Ainsi, seul l'opérateur national couvrira l'Algérie deux ans à peine après le lancement de la 3G. A ce sujet, le président-directeur général de Mobilis, Saad Damma, s'est déclaré «fier et heureux d'être le leader de la 3G en Algérie avec une part de marché considérable autour de 45%. Cette opportunité m'est donnée pour remercier tous nos clients qui nous ont fait confiance et qui bénéficient de la plus grande couverture réseau en Algérie déployée sur 35 wilayas, en exploitant les toutes dernières technologies utilisées à travers le monde». Monsieur Damma réplique : «Je remercie également toutes les compétences de Mobilis, techniciens et commerciaux, pour les efforts consentis, et je réitère notre engagement à couvrir les 48 wilayas à fin 2015». En commentant les données rapportées par l'observatoire, le P-DG de Mobilis trouve que «les chiffres démontrent que le marché algérien n'est pas encore saturé mais plutôt très porteur, enregistrant une évolution de plus de 9% sur le parc global, et une densité mobile qui passe de 102,4 à plus de 109%. Cette dynamique enregistrée sur le marché national fait que notre segment d'activité est l'un des plus actifs sur la Méditerranée, ce qui explique l'intérêt porté par les différents équipementiers et fournisseurs de terminaux». «La 3G à la portée de tous !», c'est sous ce slogan que Mobilis a lancé son programme de déploiement de la 3G en Algérie, avec des opérations qui avaient pour but la promotion des nouveaux services, offres et produits de la 3G++ de Mobilis, en ciblant toutes les wilayas concernées par un programme d'initiation et de vulgarisation de cette technologie.

Communiqué

## Ouargla

# Divers projets pour renforcer les services postaux

■ Plusieurs bureaux de poste implantés notamment dans les localités reculées, telles que Chegga, Taïbine (commune d'El-Hedjira), Ain-Moussa (Sidi Khouiled), Bamendil (Ouargla) et Goug (Blidet-Amor), ont bénéficié d'opérations de réhabilitation, d'aménagement et d'extension.

Par Lamine D./APS

Divers projets ont été retenus pour renforcer les services postaux dans la wilaya de Ouargla, a-t-on appris auprès de la direction locale du secteur de la poste et des technologies de l'information et de la communication (PTIC). Il s'agit, entre autres opérations, de la réhabilitation et de l'extension de certains bureaux de poste (BP), en plus de la réalisation de nouveaux bureaux à travers l'ensemble des communes de la wilaya, afin d'y améliorer la qualité des prestations postales, a-t-on signalé. Plusieurs bureaux de poste implantés notamment dans les localités reculées, telles que Chegga, Taïbine (commune d'El-Hedjira), Ain-Moussa (Sidi Khouiled), Bamendil (Ouargla) et Goug (Blidet-Amor), ont ainsi bénéficié d'opérations de réhabilitation, d'aménagement et d'extension, au titre du programme sectoriel de développement (PSD).

Dans le cadre des opérations projetées en 2016, le secteur prévoit la construction de deux nouveaux BP dans les quartier de Ziaïna (commune de Rouissat) et dans la commune



de Nezla, pour une enveloppe globale estimée à 120 millions DA, selon la même source. Il est prévu aussi le lancement d'une étude technique pour réaliser un BP dans la ville nouvelle de Hassi Messaoud, projetée à

équidistance des villes de Ouargla, Touggourt et l'actuelle Hassi Messaoud, a-t-on fait savoir. S'agissant de la couverture en matière des services postaux, la wilaya de Ouargla compte, actuellement, un total de 61

BP, soit une densité postale d'un bureau pour 9 851 habitants et d'un guichet pour 2 784 habitants. Les responsables du secteur des PTIC font état, cependant, de plusieurs contraintes qui influent négativement sur la qualité des prestations, notamment le manque de personnels de guichet ainsi que ceux chargés de la sécurité et du gardiennage dans les bureaux postaux, outre la «faible» couverture des distributeurs automatiques de billets de banques (DAB). L'on fait état, à ce titre, de 25 DAB existant à travers la wilaya, dont 13 en dérangement, soit un taux couverture de 40%.

L. D./APS

## 430 millions DA pour le secteur des télécommunications

Une enveloppe de 430 millions DA a été accordée cette année au secteur des télécommunications, pour l'exécution d'une quarantaine de projets, a-t-on appris auprès de la direction de l'entreprise Algérie Télécom (A.T.) Ouargla. Profitant 21 communes de la wilaya, ces opérations portent sur la maintenance et l'entretien du réseau

téléphonique, la réalisation de nouvelles lignes, en plus de la concrétisation des chambres destinées aux installations de fibre optique, a indiqué le responsable de la cellule de communication et des relations extérieures d'A.T., Omar Thelieb. Ce programme de développement, déjà réalisé à hauteur de 25 pour cent, sera achevé avant la fin de

l'année en cours, a-t-il assuré. Selon le même responsable, ces opérations permettront l'amélioration des prestations téléphoniques et de l'Internet, en plus du règlement des perturbations sur le réseau téléphonique et de l'amélioration de l'accès à l'Internet à travers wilaya. L.D.

R.R.

## El-Oued

# Près de 8 000 places de formation pour la session de septembre

Un total de 7 997 postes de formation ont été retenus, en prévision de la session de septembre 2015, dans la wilaya d'El-Oued, en hausse de 16% par rapport à celle de 2014, a-t-on appris de la direction locale de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP). Quelque 700 de ces postes iront à la formation de la femme au foyer et 375 autres à la formation en milieu rural, et ce, afin de contribuer à la formation des populations nomades et rurales, notamment en zones enclavées des communes frontalières de Benguecha, Taleb-Larbi et Douar El-Ma, a-t-on précisé. Ces postes de formation sont

répartis à travers les 23 sections détachées créées au niveau des hameaux et villages, en vue de contribuer à la promotion des activités des catégories sociales vulnérables et de développer la femme rurale pour son insertion professionnelle, a indiqué le directeur de wilaya du secteur, Belkacem Gheskili. Des formations seront assurées dans 18 spécialités, dispensées à travers les différentes structures de formation et versées dans les métiers et qualifications liés notamment à l'agriculture, le bâtiment, les travaux publics et l'artisanat, des segments répondant aux besoins du marché local et attentes des jeunes. L'encadrement

sera assuré par 436 enseignants, dont 237 enseignants professionnels, 79 enseignants spécialisés en formation professionnelle «1<sup>er</sup> degré» et 119 enseignants spécialisés «2<sup>e</sup> degré» et 79 enseignants de génie pédagogique, a-t-on fait savoir. Le secteur compte dans la wilaya d'El-Oued 26 établissements de formation d'une capacité d'accueil globale de 5 850 places, à savoir trois instituts nationaux spécialisés de la formation professionnelle, 17 centres de formation professionnelle et d'apprentissage et 6 annexes de la formation professionnelle.

N.G.

## Guelma

# 1,5 million de quintaux de tomate industrielle livrés

Les unités de transformation de la tomate industrielle de la wilaya de Guelma ont reçu depuis le lancement de la campagne 2014-2015, 1,5 million de quintaux, soit une hausse de 50 % par rapport à la même période de l'année dernière, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA). Ces quantités avoisinent sensiblement les chiffres enregistrés durant les cinq dernières campagnes, précise la même source, précisant que les livraisons aux industriels durant la campagne précédente ont totalisé 972 800 quintaux. Les quantités transformées dans les

unités des communes de Bouati Mahmoud, d'El Fedjoudj, de Boumahra Ahmed et de Belkheir depuis le lancement de la campagne en juillet dernier, 1,440 million de quintaux, dépassent déjà le chiffre enregistré au terme de la campagne 2013-2014, souligne la même source. Le rendement moyen pour cette campagne qui touche 3 400 hectares sur les 4 412 hectares réservés cette année à cette culture, est évalué entre 650 et 1200 quintaux par hectare, ajoute la même source. La production de la tomate industrielle a connu ces dernières années une nette aug-

mentation passant de 834 000 quintaux durant la campagne 2010-2011, à 853.000 quintaux pour 2011-2012, près de 870.000 quintaux pour 2012-2013, et 1,440 million pour 2013-2014, a fait savoir la même source. La wilaya de Guelma dispose actuellement de 4 unités de transformation de la tomate industrielle réparties sur les communes de Bouati Mahmoud, d'El Fedjoudj, de Boumehra Ahmed et de Belkheir, d'une capacité de production globale de 6.200 tonnes/jour, a-t-on signalé à la DSA.

S.Y.

## Blida

# Plus de 750 ha ravagés par les feux de forêt

UNE SURFACE de plus de 754 ha de végétations a été ravagée par les feux de forêt à Blida, depuis début juin dernier, a-t-on appris auprès de la Conservation des forêts de la wilaya. Ces pertes en couvert végétal ont été causées par 203 foyers d'incendie déclarés notamment au niveau des communes d'El Afroune, Oued Djer, Souhane Chrea, et Soumaâ, a-t-on indiqué de même source. Les incendies ont ravagé 131,79 ha de forêts, 165,60 ha de maquis, 428 ha de broussailles, et plus de 28 ha de vergers fruitiers (pommiers, agrumes et oliviers notamment), est-il précisé. Ces incendies sont en hausse comparativement à la même période de la saison estivale 2014, durant laquelle les feux ont détruit une surface forestière de 635 ha, soit une différence de 119,31 ha, a-t-on rappelé de même source. Cette hausse est, selon la Conservation des forêts, à l'origine d'une vague inhabituelle de chaleur et d'humidité, enregistrée dans la wilaya.

R.R.

## Relizane

# Production de 870 000 qx de pommes de terre

UNE PRODUCTION de 870 000 quintaux de pommes de terre de saison a été réalisée, au titre de l'actuelle campagne, par la wilaya de Relizane, a-t-on appris auprès de la direction locale des services agricoles. Le responsable du service production et soutien technique de la DSA, Nadia Arbaoui, a expliqué à l'APS que cette quantité a été produite sur une superficie de 3.031 ha, située dans les localités de Hamadna, Oued djemaa, Belassel et Yellel, réputées pour la fertilité de leurs terres et leur haut rendement dans le créneau de la pomme de terre. La production moyenne a été de l'ordre de 313 quintaux par hectare à ajouté la même responsable, précisant que 350 000 quintaux de cette production seront destinées aux semences. Le stockage de cette production est assuré au niveau des localités de Hamadna et Ouarizane ainsi que dans les wilayas limitrophes comme Ain Defla et Chlef. Il est à noter que la production de la pomme de terre saisonnière et non saisonnière a été, durant la précédente campagne, de l'ordre de 1,9 million de quintaux.

R.R.



Chantage contre le royaume du Maroc

# La journaliste Catherine Graciet dit être «tombée dans un piège»

■ Mise en examen samedi avec son confrère Eric Laurent pour chantage et extorsion de fonds, la journaliste Catherine Graciet affirme «être tombée dans un piège». «C'est le Palais qui propose», «qui corrompt», affirme-t-elle, hier, dans une interview au Parisien.

Par Souhila K./Agences

«**J**e n'ai jamais voulu faire chanter qui que ce soit», se défend la journaliste d'investigation soupçonnée d'avoir voulu faire chanter le roi du Maroc. Auteure de deux livres interdits au Maroc, la journaliste jure avoir «mené un travail sans concession qui a créé un passif très lourd avec la monarchie». «Il fallait leur donner la parole». Dans un entretien accordé au Monde, Eric Laurent, tout en reconnaissant l'existence de la transaction, avait assuré que cette somme lui avait été «proposée» par un émissaire de Mohammed VI, et qu'il l'avait acceptée à la fois pour des raisons personnelles et pour ne pas «déstabiliser le Maroc». M<sup>me</sup> Graciet justifie l'appel d'Eric Laurent au Palais royal à la fin de juillet : «On les met en cause sur 300 pages, il fallait leur donner la parole». Elle assure qu'à son retour de vacances son coauteur lui dit avoir rencontré Hicham Naciri [avocat du roi] qui lui a «proposé 3 millions d'euros contre la non-parution du livre» et doit le revoir le 21 août. Selon elle, au

second rendez-vous l'avocat aurait maintenu sa proposition et demandé qu'elle assiste à un troisième rendez-vous à l'issue duquel les deux journalistes allaient être interpellés. «J'y vais pour voir parce que je n'arrive pas à y croire, assure-t-elle. Je pense même qu'une tentative de corruption ferait un beau chapitre d'ouverture... En même temps, je me méfie».

**«J'ai eu un accès de faiblesse... C'est humain, non ?»**

Cette rencontre avec l'avocat «dure des heures». «Il repart, revient, nous pousse à la négociation. Moi, je me sens perdue», raconte-t-elle. L'avocat leur remet une avance de 40 000 euros chacun après avoir transigé à 2 millions d'euros pour la non-parution du livre. «J'ai eu un accès de faiblesse... C'est humain, non ?», se défend-elle. Elle signe le protocole renonçant à écrire sur la monarchie et dit avoir pensé : «J'ai la preuve que c'est un



Eric Laurent et Catherine Graciet

corrupteur, puisqu'il l'a signé lui aussi». Interpellée avec Eric Laurent dans le hall de l'hôtel elle dit avoir «compris la manipulation, la police en embuscade, les écoutes, le traquenard». «On ne m'a même pas laissée la chance de regretter, de voir ce que j'allais faire après. Mais je me suis fait la promesse que notre livre sortira».

S.K./Agences

## Eric Laurent conteste un «deal financier»

Par ailleurs, le journaliste Eric Laurent, a affirmé hier sur RTL ne pas être «celui qui propose ce deal financier» pour renoncer à un projet de livre contenant des informations supposées gênantes sur le royaume du Maroc. «Je ne suis pas celui qui amène, qui propose ce deal financier», a déclaré Eric Laurent, le qualifiant de «transaction privée». «C'est mon ouvrage, (...) c'est mon travail, j'ai le droit de publier ou de ne pas publier», s'est-il défendu. «J'ai manqué de prudence mais je n'imaginais pas à ce point-là qu'ils voulaient nous abattre», a-t-il ajouté. Dans un entretien au Monde.fr publié dimanche soir, le journaliste explique

cependant qu'il n'y a «pas eu formulation de demande d'argent». «Il n'y a aucune demande de ma part».

Il y a encore moins de menace de chantage. Nulle part», soutient-il, ajoutant que c'est M<sup>me</sup> Mounir El Majidi, le secrétaire de Mohammed VI qui avait suggéré cet arrangement : «Au moment de la première rencontre, il amène cette idée (...) cette proposition a été glissée insidieusement par mon interlocuteur». Défendant sur RTL l'idée d'un «deal personnel», Eric Laurent a balayé les critiques concernant son éthique journalistique : «Je n'ai pas de leçon de déontologie à recevoir (...) C'est mon ouvrage, ça me regarde, j'en fais ce que je veux».

Le reporter d'investigation estime en outre que son livre, co-signé avec la journaliste Catherine Graciet, pouvait faire tomber le régime chérifien, ce qui l'a amené à considérer la proposition de M<sup>me</sup> Mounir El Majidi. «Après tout, on n'a pas envie, quelles que soient les réserves que l'on peut avoir sur la monarchie, que s'instaure une république islamique. S'il propose une transaction, pourquoi pas». «J'ai exercé ce métier pendant trente ans et j'avoue que là, j'en ai un peu assez», a-t-il ainsi continué.

S.K.

## Sahara occidental Le Codesa réaffirme sa solidarité avec les victimes de disparitions forcées

**LE BUREAU EXÉCUTIF** du Collectif des défenseurs sahraouis des droits de l'homme (Codesa) a réaffirmé sa solidarité avec les victimes sahraouies de disparitions forcées et leurs familles. Dans un communiqué publié à l'occasion de la Journée internationale contre la disparition forcée qui coïncide chaque année avec la date du 30 août, le collectif sahraoui a condamné la poursuite de l'enlèvement et la torture de civils sahraouis par l'Etat d'occupation marocaine en raison de leurs positions politiques et leur participation dans des manifestations pacifiques réclamant les droits légitimes du peuple sahraoui à la liberté et à l'indépendance. Le communiqué a appelé l'occupant marocain à faire toute la lumière sur le sort de toutes les personnes portées disparues et la libération immédiate et sans condition de tout prisonnier politique sahraoui, ainsi que le respect des droits des civils sahraouis à l'expression et aux manifestations pacifiques. Il a également imputé à la communauté internationale la responsabilité de la dégradation de la situation des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental. Le Codesa a en outre appelé la communauté internationale et les organisations civiles à exercer plus de pression sur l'Etat marocain afin d'accélérer l'application du droit international, appelant à permettre au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination et à l'indépendance.

F.D./SPS

Tunisie /Présidentielle 2014

## Marzouki n'est pas concerné par la fraude révélée par la Cour des comptes

«**M**oncef Marzouki n'est pas concerné par les soupçons de fraude révélés dans le rapport de la Cour des comptes sur les résultats du contrôle des financements de la campagne électorale pour la présidentielle 2014», selon le directeur de sa campagne électorale pour la présidentielle 2014, Adnène Mansar. «Marzouki ne fait pas partie des candidats à la présidentielle qui auraient bénéficié de transferts financiers de l'étranger ou à travers une association», a-t-il affirmé lors d'une conférence de presse. De ce fait, Mansar a annoncé qu'une action en jus-

tice est en cours pour faux et usage de faux. «Les seules sommes versées dans le compte de Moncef Marzouki, depuis son ouverture, sont ses salaires en tant que fonctionnaire au ministère de l'Enseignement supérieur, au ministère de la Santé et à la présidence de la République», a-t-il encore expliqué. Adnène Mansar a tenu à saluer le rapport général sur les résultats du contrôle des financements de la campagne électorale pour la présidentielle 2014, faisant part de son adhésion aux recommandations issues de ce rapport qui, a-t-il dit, permettront d'évi-

ter de telles lacunes dans le prochain code électoral.

Selon le rapport de la Cour des comptes, un candidat à la présidentielle 2014 a bénéficié, pendant la campagne électorale, de transferts financiers estimés à 4,6 millions de dinars. D'après le même rapport, une association présidée par un candidat à la présidentielle 2014 a aussi reçu plus de 700 000 dinars pour le financement de sa campagne électorale.

N.I.

Libye

## Au moins sept morts dans un nouveau naufrage

Au moins sept corps ont échoué sur une plage après un nouveau naufrage au large des côtes libyennes, a indiqué le Croissant-Rouge libyen qui s'appropriait à les récupérer. «Nous avons été alertés il y a quelques heures du fait qu'un bateau avait fait naufrage et qu'il y avait des cadavres sur la plage de Khoms (à environ 120 km à l'est de Tripoli)», a indiqué Mohamad Al-Misrati, porte-paro-

le du Croissant-Rouge libyen (CRL), présent sur place. «Nous ne savons pas combien de personnes il y avait sur ce bateau ni quand il a chaviré mais les gardes-côtes ont déjà commenté les opérations de sauvetage en mer».

Nous (le CRL) nous préparons à récupérer au moins sept cadavres échoués sur la plage», a-t-il ajouté. Des dizaines de migrants avaient péri jeudi au

large de la ville libyenne de Zouara, à environ 160 km à l'ouest de Tripoli, dans le naufrage de leur embarcation. Selon M. Misrati, 126 corps ont été récupérés et 198 personnes sauvées mais «il reste entre 50 et 60 personnes portées disparues».

La Libye et ses 1 770 km de côtes sont devenues une plaque tournante de l'immigration clandestine en l'absence de contrôle

des frontières et du peu de moyens de ses gardes-côtes. Selon le Haut-commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), plus de 300 000 migrants et réfugiés ont traversé la Méditerranée depuis le début de l'année pour rallier l'Europe, principalement les côtes grecques et italiennes, et plus de 2 500 sont morts en mer.

R.M.

## Afghanistan

# Les talibans admettent avoir caché pendant deux ans la mort du mollah Omar

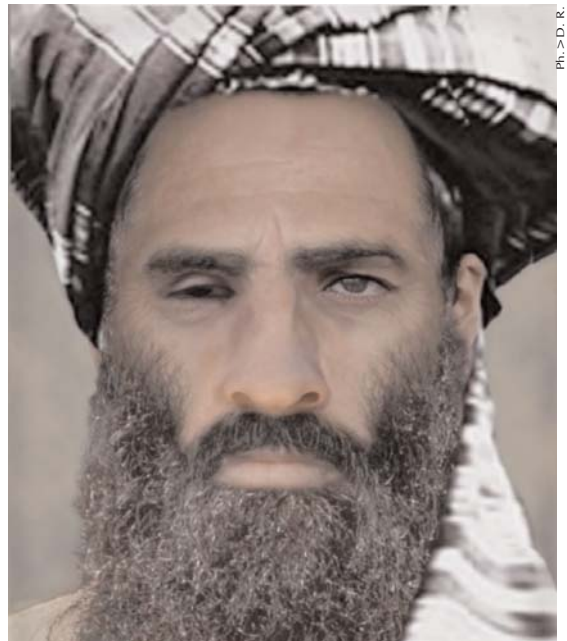
■ Les talibans afghans ont admis hier avoir caché pendant plus de deux ans la mort de leur chef historique, le mollah Omar, afin de garder leur élan sur le terrain contre les forces de l'Otan qui s'apprêtaient à plier bagages.

Par Ali O.

Les insurgés islamistes attribuaient encore jusqu'en juillet des communiqués et des déclarations au mollah Omar qui n'avait pas été vu en public, hors des cercles talibans, depuis l'invasion de l'Afghanistan à la fin 2001 par une coalition menée par les États-Unis. Les talibans avaient néanmoins confirmé son décès fin juillet, après une annonce surprise des services secrets afghans, selon lesquels il s'était éteint le 23 avril 2013 dans un hôpital de Karachi, mégapole du sud du Pakistan, sans toutefois confirmer cette date. Or hier, les insurgés ont admis pour la première fois que le mollah Omar était bien mort le 23 avril 2013. De nombreux membres de longue date du conseil suprême de l'Emirat islamique (nom officiel des talibans afghans) et des responsables religieux avaient décidé d'un commun accord de cacher l'annonce tragique de la mort (du mollah Omar), ont admis les tali-

bans dans un communiqué. Les insurgés ont affirmé qu'une des principales raisons justifiant ce secret est que 2013 était une année charnière pour tester leurs forces face aux soldats de l'Otan qui ont mis un terme, à la fin 2014, à leur mission de combat dans le pays. L'Otan conserve depuis une force résiduelle de 13.000 soldats chargés d'appuyer et de former les forces afghanes désormais seules en première ligne face à l'insurrection talibane. Les talibans s'étaient engagés timidement en juillet dernier dans un processus de paix avec le gouvernement de Kaboul mais l'annonce de la mort du mollah Omar, doublée des querelles sur sa succession, ont conduit au report sine die d'un second round de pourparlers. Cette confession apparaît en fait dans une biographie du nouveau chef des talibans, le mollah Mansour, qui cherche à asseoir son autorité à la tête de la rébellion, de nombreux commandants l'accusant d'avoir été désigné au terme d'un processus éclair et non consensuel, et

d'avoir caché la vérité sur le sort du mollah Omar. Né en 1968 dans la province de Kandahar, le mollah Mansour a combattu à l'adolescence les forces soviétiques alors déployées en Afghanistan, avant de jouer un rôle crucial dans la formation et le développement du mouvement des talibans créé en 1994 par le mollah Omar, selon le texte mis en ligne sur le site officiel des talibans. La biographie propagandiste est truffée de détails sur le mode de vie frugal du nouveau chef taliban - et fait l'apologie d'un homme connu pour son flair en matière de jihad, la guerre sainte. Ce texte élogieux à l'égard de cet ancien ministre de l'Aviation et du Tourisme dans le gouvernement taliban (1996-2001), mû par un amour profond du savoir et blessé à deux reprises au combat, se conclut sur une justification juridique, au sens de la charia, la loi islamique, de son élection à la tête de la rébellion. A. O.



PH. > D. R.



## Points chauds

### Positionnement

Par Fouzia Mahmoudi

Modeste candidat à l'élection primaire de droite et du centre, Xavier Bertrand, ancien ministre de Nicolas Sarkozy, sait que ses chances de réussite sont plus qu'infimes. Pourtant, s'il obtient un score assez élevé et s'il prouve qu'il représente ne serait-ce qu'une petite minorité des électeurs de la droite et du centre il pourra prétendre à un ministère et à des responsabilités en cas de victoire de son parti en 2017. Après tout, Arnaud de Montebourg, en réussissant à se placer troisième lors de la primaire socialiste en 2011 derrière François Hollande et Martine Aubry avait bien réussi à obtenir l'important ministère de l'Économie et une certaine influence au sein de la politique menée en début de mandat par le gouvernement. Montebourg s'était fait une réputation en se positionnant à la gauche de la gauche et en fustigeant le mondialisme s'attirant les faveurs des électeurs agacés par la libéralisation des esprits au sein du parti socialiste. Suivant cette logique Xavier Bertrand a vraisemblablement décidé de se positionner à la droite de la droite en accaparant le dossier délicat et épineux des migrants. Celui qui est également tête de liste des Républicains (LR) pour les élections régionales en Nord-Pas-de-Calais-Picardie, a qualifié cette semaine d'«appel d'air irresponsable» les discours de Manuel Valls à propos des migrants. «Quand il dit que la France pourra accueillir tous les migrants qui en font la demande, c'est un appel d'air irresponsable», a déclaré Xavier Bertrand. «Je demande à Manuel Valls d'aller à Calais, pas pour faire une opération de communication (...), mais pour qu'il règle les problèmes, et donc concrètement qu'il donne les moyens aux forces de l'ordre, des moyens et des consignes à la justice pour que la réponse pénale soit ferme», a dit le député-maire de Saint-Quentin (Aisne). «Ceux qui sont clandestins, ceux qui s'introduisent sur Eurotunnel ou dans les camions en détruisant des bâches, donc en commettant des délits, doivent faire l'objet d'une obligation de quitter le territoire français», a dit Xavier Bertrand. «L'État de droit en France n'est plus respecté», a-t-il affirmé. «Ce qui monte, c'est l'exaspération des braves gens, de ces gens bien élevés qui n'en peuvent plus, de cette majorité silencieuse qui voit que certains peuvent se permettre tout et n'importe quoi, et eux, on ne leur tolère rien, aucun écart. Ça commence à bien faire et je sens cette exaspération qui monte, et je veux me faire le porte-parole, en disant aux responsables politiques, notamment ceux qui sont au gouvernement aujourd'hui, si vous n'entendez pas, ça risque de finir très mal». Un positionnement de Xavier Bertrand qui reste marginal à droite où les dirigeants des Républicains se sont jusqu'à maintenant fait plutôt discrets sur la question des migrants. Et si Sarkozy ou Juppé se sont exprimés ici ou là, aucune position claire et ferme n'a été prise sur ce dossier qui, à n'en pas douter, risque de jouer, s'il se prolonge, un rôle important durant les prochaines élections nationales françaises. F. M.

Attentat de Bangkok

## Deux autres suspects recherchés, «aucun scénario» exclu

Deux nouveaux suspects, une Thaïlandaise portant un hijab et un homme non identifié, sont recherchés dans l'enquête sur l'attentat de Bangkok, a annoncé la police hier, deux semaines après une attaque toujours non revendiquée pour laquelle Bangkok affirme n'exclure «aucun scénario». La femme est «Wanna Suansan, âgée de 26 ans», a annoncé le porte-parole de la police Prawut Thavornsiri à la télévision. Est alors apparue à l'écran la photo d'identité de la femme en hijab noir, ainsi qu'un portrait-robot du deuxième suspect - un homme brun avec une fine moustache - qui vivait dans le même appartement, où des engins explosifs ont été découverts dimanche. La famille de la jeune femme, vivant dans le sud de la Thaïlande, a été interrogée. Elle assure qu'elle habite en Turquie, a indiqué une source policière à l'AFFP. L'attentat avait fait 20 morts et plus de 120 blessés en plein Bangkok le 17 août. Lors d'une conférence de presse, le porte-parole de la police a précisé ensuite que l'homme recherché était «étranger», mais sa nationalité n'a pas été précisée. C'est la principale avancée des enquêteurs depuis l'arrestation samedi d'un étranger voyageant avec un passeport turc à l'authenticité douteuse, dont le rôle n'est pas encore établi. La police tente de savoir par des analyses ADN s'il est le poseur de la bombe ou s'il a participé à son élaboration, des traces de TNT ayant été découvertes sur

lui. «Ils faisaient partie du même groupe bougeant d'un point de chute à un autre», a précisé Prawut. Le porte-parole de la junte, le colonel Winthai Suwaree, a affirmé lors de l'annonce télévisée révélant le visage des deux nouveaux suspects, que «les autorités ne peuvent exclure aucun scénario». C'est le dernier revirement des autorités, après une avalanche de déclarations contradictoires ayant suscité des interrogations sur le crédit de l'enquête concernant cet attentat sans précédent pour la Thaïlande.

Il faut «laisser les enquêteurs identifier avec certitude le motif derrière cet attentat», a-t-il insisté. Les scénarios les plus divers ont été avancés jusqu'ici: gang de trafiquants de faux passeports, terrorisme international, opposants à la junte militaire au pouvoir depuis le coup d'État de mai 2014, voire vengeance de la minorité musulmane turcophone ouïghoure, dont une centaine de membres ont été renvoyés en Chine par la Thaïlande en juillet, provoquant la colère en Turquie et le saccage du consulat de Thaïlande à Istanbul... Lors du raid mené dimanche dans l'appartement de la Thaïlandaise recherchée, des matériaux explosifs servant à fabriquer des bombes ont été découverts.

«Nous avons trouvé des sacs d'engrais, des montres, des systèmes radio entre autres matériaux servant à fabriquer des bombes», dimanche dans un appartement, a annoncé hier à

l'AFFP Prawut Thavornsiri. Des objets saisis dont des photos ont été montrés hier à la télévision. Le raid a eu lieu dans un immeuble du quartier de Minburi, dans la même banlieue nord-est à forte population musulmane où a été interpellé le suspect de samedi. Pendant ce temps, l'interrogatoire de ce suspect se poursuivait. Selon la législation thaïlandaise, il peut rester sept jours en garde à vue en détention militaire. Aucune confirmation de son identité réelle n'a été fournie pour l'heure, le passeport turc avec lequel il voyageait étant vraisemblablement un faux, selon les autorités thaïlandaises. Les autorités se disent «sûres à 100% de son implication» dans l'explosion visant un sanctuaire hindouiste très fréquenté par les touristes chinois, nombreux parmi les victimes. Le suspect avait plus de 200 faux passeports lors de son arrestation, selon la police de Thaïlande, pays réputé pour être une plaque tournante en trafics divers, notamment de faux passeports. Alors que la conduite de l'enquête est critiquée, le chef de la police nationale thaïlandaise a versé hier une récompense de près de 75.000 euros aux officiers de police ayant permis l'arrestation du premier suspect.

«Il y a un million de bahts (près de 25 000 euros) de ma part et deux autres millions de la part d'hommes d'affaires qui sont mes amis et ne veulent pas être cités», a déclaré Somyot Poompanmoung.





Manifestation «Retour aux sources, El Bahia en fête»

## Les fans de «Mister You» et «Diwan El Bahdja» enchantés

La manifestation artistique «Retour aux sources, El Bahia en fête» se poursuit à Oran offrant au public le plaisir de rencontrer des artistes de différents genres artistiques. D'ailleurs, la quatrième soirée de cet événement démontre la richesse musicale des deux rives de la Méditerranée. Après «Rym K» et «Sinik», c'est le rappeur français d'origine marocaine «Mister You» qui a ouvert la soirée avant de céder la scène au groupe algérien Diwan El Bahdja.

Par Abila Selles

La quatrième soirée de la manifestation «Retour aux sources, El Bahia en fête», a été celle qui a connu le plus grand nombre de spectateurs, principalement des jeunes, tous venus, dimanche soir, en force, voir sur la scène du théâtre de Verdure Hasni-Chekroune le rappeur «Mister You».

«Mister You», rappeur français d'origine marocaine, s'est produit en seconde partie du spectacle. Il a, dès les premières notes, fait lever les nombreux jeunes de leurs sièges pour les amener près de la scène qu'ils n'ont pas quittée jusqu'à la fin du concert. Ils ont accompagné «Mister You» dans sa performance jusqu'au bout, entonnant avec lui tout le répertoire proposé durant la soirée mot à mot, ou presque. Ces jeunes spectateurs avaient, d'ailleurs, réservé, la veille, le même accueil au rappeur «Hayce Lemsji», ainsi qu'à tous les rappeurs qui se sont pro-



«Ils m'ont accompagné, d'ailleurs. Cette soirée est merveilleuse», dit-elle. Quant à Salim, qui a réussi à se prendre en photo avec son idole, «c'était, tout simplement, formidable». Et ils étaient nombreux les jeunes à avoir réservé un triomphe au jeune rappeur. Auparavant, en début de soirée, le public avait assisté à une excellente performance du groupe algérien «Diwan El Bahdja», qui a proposé au public oranais de découvrir une partie de son répertoire fait de musiques diwan et de gnaoui.

Le groupe «Diwan El Bahdja» a reçu, durant cette avant-dernière soirée de la manifestation culturelle, les faveurs du public, notamment plus âgé. La performance des membres du groupe au «gombri» et aux percussions traditionnelles ont été très appréciées.

A.S.

duits sur la scène du théâtre Hasni-Chekroune comme «Rym K» et «Sinik», depuis le début de cette manifestation culturelle qui a débuté le 27 août et sera clôturée lundi soir. «Je suis le parcours de "Mister You" depuis 2011. C'est un rappeur que j'admire beaucoup. Le voir sur scène, ici à Oran, c'est formidable. Je ne pouvais

rêver mieux», indique Nassim, 17 ans, venu lui et ses amis admirer leur idole. Youssa, debout près de la scène du début du concert jusqu'à la fin, avait du mal à retenir son enthousiasme. «Lorsque j'ai su que Mister You allait se produire à Oran, j'ai tout de suite demandé à mes parents l'autorisation d'aller assister au spectacle.

Journées théâtrales pour enfants

### Les acteurs de «N'sibti laâziza» s'invitent en Algérie

Les acteurs de la série TV tunisienne «N'sibti laâziza» (ma belle-mère chérie) ont offert un spectacle humoristique qui a ravi les nombreuses familles qui ont afflué, dimanche soir aux côtés des autorités locales, au théâtre romain de Khemissa (Souk Ahras), a-t-on constaté. Les artistes tunisiens qui se produi-

saient en ouverture de la 14<sup>e</sup> édition des journées théâtrales pour enfants, organisées annuellement sur le site antique de Khemissa par l'association Hassan-El-Hassani pour la culture et les arts, ont beaucoup fait rire les centaines de familles qui ont pris place sur les travées du théâtre romain avec leurs enfants. Les personnages

de la série tunisienne, «El Fahem», «Djemaâ et Djamila», auxquels s'est joint l'humoriste local Djamel Benamara, ont fait étalage de tout leur talent devant un public aux anges et des chérubins qui n'hésitaient pas à reprendre en chœur certaines répliques «culte» du feuilleton diffusé par la chaîne Nessma. L'acteur tunisien

Khaled Bouzid, personnage d'«El Fahem», visiblement enchanté par l'accueil très chaleureux du public, a salué, dans une déclaration à la presse, «la solidarité continue et agissante de tout le peuple algérien vis-à-vis de la Tunisie qui a eu récemment à traverser une période difficile». L'assistance s'est également délectée, au cours de la

soirée d'ouverture de ces journées du théâtre pour enfants, du spectacle concocté par le monoglogue-chanteur biskri Tahar Safir et la troupe annabie de «Ammou» Rafik, avant que les membres de l'association Hassan-El-Hassani n'interprètent une chanson intitulée «Ya Watan El Ahras».

L.B.

Pièce de théâtre «El Mizbala El Fadila»

### Une mise en garde contre les risques d'une société sans repères

La pièce de théâtre «El Mizbala El Fadila» (L'idéale décharge), une mise en garde contre les dangers et les risques d'une société délabrée et sans repères, faute d'absence de projet susceptible de définir clairement ses choix fondamentaux et ses perspectives pour l'avenir, a été présentée samedi soir au théâtre El Moudja de Mostaganem dans le cadre du 48<sup>e</sup> FNTA.

Mis en scène par Rabie Guichi sur un texte qu'il a lui-même adapté d'une œuvre éponyme de Abbas El Hayek et auquel il a ajouté quelques textes poétiques dont des extraits d'Ahmed Matar, le spectacle s'inscrit dans le genre expérimental avec

une pointe de réalisme et repose essentiellement sur le jeu intensif des comédiens. Sur une scène nue, la scénographie se suffisant uniquement à un casier métallique à tiroirs administratifs, les sept comédiens se sont surpassés dans un jeu plein occupant tous les espaces de la scène dans des échanges soutenus et un rythme régulier, faisant des casiers et du corps de l'armoire des accessoires polysémiques. Devant un public recueilli, sept existences, venant chacune d'un univers différent se rencontrent dans un lieu commun auquel ils tenteront de donner vie. Chacun y allant de son argumentaire pour assier les fondements de la nouvelle

société selon sa vision, la mécontente totale et l'anarchie générale étaient inévitables, ce qui a généré des affrontements et des conflits dans des situations parfois ubuesques.

Faisant référence par moments à des œuvres classiques, le metteur en scène a tenté de justifier son choix du registre expérimental qui exige que le travail démarre d'une ou plusieurs œuvres appartenant au genre universel.

Utilisant le langage du corps et de la gestuelle, se jouant des intonations vocales et faisant adopter toutes les postures possibles, le metteur en scène a réussi son pari de diriger remarquablement ses

comédiens à partir de rien. L'incohérence voulue par le concepteur du spectacle des corpus propres à chaque comédien, aidera à situer l'espace de ce rendu dans un asile psychiatrique que les spectateurs ne sauront qu'à l'issue de la prestation lorsque les sept personnages par leur médecin, leur ordonnant d'enfiler leurs camisolos de force. D'une durée d'une heure, «El Mizbala El Fadila», produite par l'Association «El Amel» de Bordj Bou Arreridj, a été marquée par une vision complexe mais bien ordonnée de la mise en scène dans laquelle Rabie Guichi s'est investi dans un vrai défi créatif.

F.H

Cinéma

### Le réalisateur américain Wes Craven n'est plus

Le réalisateur américain, Wes Craven est mort dimanche d'un cancer à l'âge de 76 ans, a annoncé sa famille. «C'est avec beaucoup de tristesse que nous vous informons que Wes Craven est décédé dimanche» des suites d'une tumeur au

cerveau, est-il écrit dans un communiqué. Il s'est éteint dans sa maison de Los Angeles «entouré par sa famille», notamment sa femme la productrice Iya Labunka, est-il ajouté. Considéré comme le maître des films d'horreur,

le défunt a réalisé «Scream» et plus de huit versions de la série «Nightmare on Elm Street» («Les Griffes de la nuit») et celle des «Freddy». Dans les années 80, il a dirigé plusieurs épisodes de la série «Twilight Zone». Originaire de l'Ohio

(nord), Wes Craven a enseigné l'anglais et était diplômé de philosophie. «Aujourd'hui, le monde a perdu un grand homme, mon ami et mentor Wes Craven», a tweeté l'actrice Courteney Cox, l'une des héroïnes de «Scream». R.I

#### RENDEZ-VOUS CULTURELS

Palais de la culture Mohamed-Laid-Al-Khalifa de Constantine Jusqu'au 15 septembre :

Exposition rétrospective du peintre Bachir Belounis

Galerie Ezzou'Art Jusqu'au 11 septembre : Exposition intitulée "60 ans et quelques printemps" de l'artiste abdelouahab

Selka, Palais de la culture Mohamed Laid Al Khalifa de Constantine Jusqu'au 15 septembre :

Exposition rétrospective de l'artiste peintre Bachir Belounis.

Jusqu'au 10 octobre : "Les arts visuels", exposition collective des artistes de l'Est

## Coup-franc direct



### Makhloufi, puis rien !

Par Mahfoud M.

**S**i les feux de la rampe sont portés sur le champion olympique Toufik Makhloufi, qui a raté de peu le podium lors des championnats du Monde qui se sont déroulés en Chine, d'aucuns pensent que cela n'est pas le véritable débat. En effet, les observateurs du fait sportif en général et de l'athlétisme en particulier, regrettent le fait que les responsables du MJS n'ont pas une stratégie globale sur le sport pour faire émerger d'autres athlètes qui pourraient réaliser les mêmes performances que Makhloufi, sinon plus. Ce débat n'est pas nouveau puisqu'il s'est posé aussi au moment où Morceli, Boulmerka, puis Aïssa Djibir Guerni et Benida Merah s'étaient illustrés. A chaque fois, il y avait un ou deux athlètes qui sortaient du lot sans pour autant être une locomotive qui entraînerait d'autres athlètes dans leur sillage. Il faut dire que la DEN ne travaillait pas dans ce sens et ne souhaitait pas créer un groupe d'athlètes qui bénéficieraient de tous les moyens de l'Etat pour aller de l'avant et réussir de grosses performances pour l'athlétisme algérien. Pourtant, ce ne sont pas les talents qui manquent sachant que de nombreux jeunes ont de grands potentiels et peuvent aller très loin s'ils bénéficient de l'attention qu'il faut de la part des responsables du sport national. **M. M.**

### Jeux africains-2015

## Les Algériens prennent leurs quartiers au Congo

**L**e premier contingent sportif algérien devant participer aux Jeux africains-2015 (JA-2015), du 4 au 19 septembre au Congo, est arrivé dimanche à Brazzaville. Les Algériens ont été accueillis à leur arrivée à l'aéroport international de Brazzaville par l'ambassadeur d'Algérie au Congo, Abdelouhab Osmane, et des membres de la mission diplomatique algérienne. Après les formalités d'usage, la délégation algérienne, composée de 207 personnes (athlètes et encadrement) a rejoint le village africain de Kintélé, d'une capacité de 7 800 lits, qui se situe à quelques kilomètres seulement du lieu de compétition. Le premier contingent sportif qui a rejoint le Congo à bord d'un vol charter de la compagnie nationale, Air Algérie, est composé de sept disciplines : gymnastique, badminton, boules, boxe, nata-

tion, haltérophilie et volley-ball. Le 2<sup>e</sup> contingent de la délégation algérienne, composé de 183 membres, embarquera le 9 septembre pour Brazzaville, en présence des athlètes de cyclisme, beach-volley, taekwondo, tennis de table, lutte et athlétisme, ainsi que les sélections nationales d'handisport (athlétisme et powerlifting). Les athlètes des autres disciplines, qui prennent part actuellement à des compétitions internationales, rejoindront le Congo plus tard. A Brazzaville, l'Algérie sera représentée par 136 athlètes dont 99 dames, engagés dans 18 disciplines : athlétisme, volley-ball, karaté, gymnastique, judo, escrime, boxe, lutte, natation, cyclisme, basket-ball, tennis de table, sports de boules, taekwondo, haltérophilie, badminton, beach-volley et handisport (athlétisme et powerlifting).



### Jeux méditerranéens de plage/aviron (quatre barré et double dames)

## 2 médailles d'argent pour l'Algérie

**L'**aviron algérien a décroché deux médailles d'argent dans l'épreuve du double dames (C 2x) et dans celle du quatre barré masculin, comptant pour les 1<sup>ers</sup> Jeux Méditerranéens de plage (28 août - 6 septembre), dimanche à Pescara (Italie). En double dames, la paire algérienne Nawel Chiali et Narimane Harzallah a pris la 2<sup>e</sup> place en 3:35:57 de la course remportée par les représentantes de l'Italie. Avant cette épreuve, Nawel Chiali avait remporté la médaille de bronze de l'épreuve individuelle, aux dépens de la Tunisienne Sara Boulares en réalisant un temps de 3min 34sec 60/100 contre 3min 50sec 04/100 pour son adversaire. Dans l'épreuve du quatre barré masculin, l'équipe algérienne a pris la seconde place (médaille d'argent) devancée par son homologue française. La formation algérienne est composée de Kamel Ait Daoud, Mohamed Djoumel Abderraouf, Dries Chaouki, Mohamed Garidi et Allane Larbi.

## Défaite de l'Algérie face à l'Italie en beach handball

**L**a sélection algérienne masculine de beach handball a concédé sa deuxième défaite, lundi à Arena del Mare à Pescara (Italie), devant son homologue italienne (2-0), pour le compte de la première journée du groupe A, du tournoi masculin des Jeux Méditerranéens de plage 2015 (28 août - 6 septembre).

Lors de la première mi-temps, les Algériens se sont inclinés par 13-11, et en seconde période par (14-11). Composée des joueurs du CA Bordj Bou Arreidj de handball, l'équipe nationale affrontera lundi l'Albanie pour le compte de la deuxième journée du groupe A.

En plus de l'Algérie, le premier groupe est composé de l'Albanie, de la Libye, de Chypre et de l'Italie (pays organisateur). Le deuxième groupe est constitué de la Turquie, de la Grèce, de la Tunisie, de la Slovénie et de Malte.

Les matchs se déroulent sur un stade de 27 sur 12 m avec la participation de quatre (4) joueurs par équipe et il est disputé en deux périodes de 10 minutes, avec un temps de pause de 5 minutes. En cas d'égalité, des tirs au but sont prévus pour départager les deux équipes. Le tournoi de beach handball des JM-2015 de plage se déroulera du 30 août au 2 septembre à l'Arena Del Mare.

**■ C'est aujourd'hui que les choses sérieuses devraient commencer pour la sélection nationale de football qui a rallié, hier soir, la capitale administrative sud-africaine, Pretoria, où elle doit tenir un stage de quatre jours avant le match comptant pour la deuxième journée des éliminatoires de la CAN 2015 face au Lesotho. Le coach de l'EN, Christian Gourcuff, a choisi l'Afrique du Sud pour les similitudes du climat entre les deux pays.**

Par Mahfoud M.

**A**insi, le driver des Verts pense que Pretoria est le lieu idéal pour préparer ce rendez-vous face aux gars du Lesotho.

«A Pretoria, nous allons nous entraîner dans les mêmes conditions qu'à Maseru, c'est pratiquement un environnement identique», a souligné Gourcuff lors de la dernière conférence de presse tenue récemment.

Il faut savoir que la sélection nationale, dès son arrivée en Afrique du Sud, a eu une séance de décas-

## Equipe nationale Les Verts à pied d'œuvre à Pretoria



Les Verts préparent le Lesotho

sage sur place pour évacuer la fatigue après un long voyage, puisque les joueurs et les autres membres des différents staffs ont transité par Paris avant de rejoindre Johannesburg, puis Pretoria par route.

Le premier responsable des Verts pense que ce stage est très important pour son équipe qui devra être prête pour le match du 6 septembre prochain qu'il souhaite remporter pour prendre dès maintenant option pour la qualification à la phase finale de la CAN 2017 qui aura lieu au Congo. Il faut savoir que les joueurs professionnels ont rejoint l'équipe

hier soir à Paris après avoir pris respectivement part aux différents championnats européens.

Le sélectionneur national avait rendu public une liste de 23 joueurs pour ce match avec des éléments qui effectuent leur retour, entre autres, le jeune Mesloub (Lorient), Kashi (Charlton) en plus de Bounedjah (Etoile du Sahel) qui a mérité son retour en sélection après avoir brillé de mille feux dans le championnat tunisien avant de rejoindre le club qatari d'Esad où il côtoiera son compatriote Belhadj et l'ex-star du Barca, Xavi.

M. M.

### Portugal

## Slimani ouvre son compteur en championnat par un lob

**L**e Sporting disputait son troisième match de la saison en Championnat, et l'international algérien Islam Slimani en a profité pour ouvrir son compteur dans cette compétition.

De la tête comme à son habitude? Et bien non ! C'est d'un lob astucieux que l'attaquant de l'EN a doublé le score de son équipe, à la 24<sup>e</sup> mn. Avant cela, Mané avait ouvert la marque dès la 6<sup>e</sup> mn.

L'Academica de Sélím Bouadla, titulaire, a réduit le score à la 33<sup>e</sup>. Fauché juste avant la mi-temps dans la surface de réparation, Islam



Slimani aurait pu bénéficier d'un penalty. Une énième faute d'arbitrage en défaveur du Sporting, selon Jorge Jesus, qui lui a valu une expulsion.

En seconde période, un premier penalty est raté par Adrien Silva, avant que Slimani, intenable, en obtienne un autre à la 81<sup>e</sup> mn. Cette fois-ci, Aquilani le transforme, pour donner une marge d'avance plus confortable au Sporting.

Le club de Lisbonne s'impose finalement 3 à 1 et remonte à la troisième place, à égalité de points avec le leader du FC Porto et Arouca.

## Toufik Makhloufi ira à Brazzaville



**L**e champion olympique du 1500 m, l'Algérien Toufik Makhloufi, a confirmé sa participation aux Jeux africains de Brazzaville-2015 (4-19 septembre), a indiqué dimanche le DEN, Abdelkrim Sadou. «Makhloufi nous a confirmé sa participation aux Jeux africains-2015», a déclaré Abdelkrim Sadou, cité par le chargé de la cellule de communication de la Fédération

algérienne d'athlétisme. Dimanche à Pékin, lors de la finale du 1500 m, Toufik Makhloufi a échoué à accéder à une place au podium des Mondiaux-2015, après un finish désastreux en finale de l'épreuve. «Il fallait qu'il sorte un peu plus tard, à 150 m de l'arrivée pour pouvoir résister au retour fulgurant des Kenyans et notamment Kiprop qui a mené une belle course tactique pour l'emporter», selon des spécialistes cités par la même source. Néanmoins, certains observateurs soulignent que l'athlète n'a pas encore retrouvé sa forme «olympique» après sa maladie et l'entame difficile de sa préparation cette saison. Le coureur algérien, dont la meilleure performance de la saison est 3:28.75, devra maintenant se préparer pour les prochaines échéances, notamment les JO de Rio en 2016 où il aura à défendre son titre décroché aux JO de Londres-2012.

### Grèce Doublé d'Abdoun contre Panthrakikos

**DJAMEL** Abdoun est revenu en Grèce cet été, et l'air de la péninsule hellénique lui réussit. Hier, pour le compte de la



seconde journée de Championnat, et toujours avec le numéro 93 dans le dos, l'Algérien a marqué un doublé qui permet à son équipe de recueillir sa première victoire en Super League. A la 15<sup>e</sup> minute, suite à une très belle passe de Nazlidis, il trompe du gauche le gardien de Panthrakios. En seconde période, il transforme un penalty. Veria s'impose 2 à 0 et prend provisoirement la 3<sup>e</sup> place du championnat grec en attendant les matchs du jour.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## PROFILS

### L'angoisse de l'européen devant la différence

Par Sid Ali Ouzerrouk

Les drames liés au vaste mouvement migratoire en Méditerranée et dans l'est de l'Europe sont de plus en plus terribles. Nous sommes loin du comptage quotidien des quelques victimes de l'émigration clandestine, naufragés recueillis ou morts noyés entre la Lybie et la Sicile et qui rentreraient quasiment dans les rubriques de faits divers. Cet été qui aura été le plus meurtrier a levé le voile sur une question qui n'est plus simplement humanitaire. Les soixante et onze personnes retrouvées asphyxiées dans un camion en Autriche, les cinquante-deux personnes noyées dans une cale de bateau et la centaine d'autres, noyées ou portées disparues dans le naufrage de plusieurs embarcations ramène la question à un niveau politique et social jamais égalé jusqu'à maintenant. Des fissures politiques apparaissent dans l'unité européenne, incapable de proposer une solution viable à l'afflux de réfugiés et en Allemagne, le problème est descendu dans la rue où s'affrontent, méprisolâtres et diversophiles : ceux qui sont pour l'accueil des réfugiés et ceux qui s'y opposent.

L'Europe habituée à une émigration par le haut, sélection et prélèvement des élites, à des fins congruentes avec la structu-

re d'exploitation européenne, ne sait plus comment réagir devant l'afflux massif de réfugiés (200 000 par la mer et 100 000 par les frontières terrestres de l'Europe de l'Est). Le débat qui oppose l'Europe compte aussi l'argument que les réfugiés sont souvent «instruits» et «diplômés» où que les migrants fuient l'oppression politique, les guerres et l'exploitation économique dont l'Europe a une large responsabilité.

Plus profondément, l'actualité de cet été fait ressortir, au-delà des questions de culpabilité dans la conduite des relations internationales, celle de mouvements migratoires intra européens dont les derniers remontent tout juste à la Deuxième Guerre mondiale. Comme si de vieux fantômes ressurgissaient. La peur de l'autre n'est pourtant pas un problème mortifère. L'histoire retiendra l'audace des citoyens de la Nouvelle Angleterre, décidés à refuser d'être une banlieue perdue de Londres, et s'ouvrirent à une émigration par le bas en accueillant les couches les plus déshéritées et les régions les plus marginalisées de l'Europe. Le pari a été gagné. C'est à peu de choses près, le même pari qui se joue dans une Europe qui risque encore de rater l'occasion d'être de vrais États unis.

S. A. O.

## Tizi Ouzou

### La police met fin aux agissements d'un escroc

LES ÉLÉMENTS de la brigade économique et financière de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou viennent de mettre fin aux agissements d'un escroc qui promettait à ses victimes des postes d'emploi et des projets dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) moyennant des sommes d'argent. Selon les indications fournies par la cellule de communication du même corps de sécurité à Tizi Ouzou, l'individu en question âgé de 53 ans a été débusqué et arrêté suite à la plainte de deux citoyens pour escroquerie.

Au moment de son interpellation, les policiers ont trouvé des documents d'autres citoyens qu'il a escroqués dont ceux de ces dernières victimes qui ont décidé de porter plainte contre lui. L'auteur, qui se prévaut de

ces soi-disant connaissances, a également usurpé la fonction d'un président d'une association des chômeurs, pour soudoyer ses victimes. Présenté en fin de la semaine écoulée devant le parquet de Tizi-Ouzou, il a bénéficié de la liberté provisoire en attendant le jugement de son affaire.

Hamid M.

Belaïba (M'sila)

### Une fillette meurt suite à l'effondrement d'un mur

UNE FILLETTE de deux ans est décédée, lundi, à la suite de l'effondrement d'un mur, non loin du domicile familial situé dans un vieux quartier à la commune de Belaïba, dans la wilaya de M'sila, a-t-on appris auprès de la Gendarmerie nationale. La petite fille, malgré le fait qu'elle ait été retirée rapidement des décombres, a rendu son dernier souffle avant son arrivée au service des urgences de l'établissement hospitalier de la ville de Magra. La victime jouait à l'ombre du mur en question, vestige d'une ancienne bâtisse, lorsqu'elle a été ensevelie, ont affirmé ses proches.

(APS)

## ABDELMALEK SELLAL À PROPOS DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ON SE DIRIGE VERS UNE ZONE DE TURBULENCE



Djalou@hotmail.com

## Zones frontalières

### Saisie d'importantes quantités de carburant destinées à la contrebande

Les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) ont saisi, durant les dernières 24 heures, d'importantes quantités de carburant qui étaient destinées à la contrebande au niveau des zones frontalières du pays, rapporte un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Par Safia Y.

«**D**ans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel d'El Oued (4<sup>e</sup> Région militaire) a saisi, le 29 août 2015, un véhicule tout-terrain, 1 200 litres de carburant et 4 800 unités de feux d'artifice»,

relève la même source. De même, «des éléments des gardes-frontières à Bab El-Asa relevant du secteur opérationnel de Tlemcen (2<sup>e</sup> Région militaire) ont saisi 3 960 litres de carburant destinés à la contrebande». Au niveau de la 5<sup>e</sup> Région militaire, des détachements de l'Armée nationale populaire «ont déjoué des tentatives de contrebande via les frontières Est du pays, d'une quantité de carburant

s'élevant à 19 678 litres». Par ailleurs, un détachement du secteur opérationnel de Tamanrasset (6<sup>e</sup> Région militaire) «a appréhendé 11 contrebandiers et saisi 4 détecteurs de métaux. De même, les éléments de la Gendarmerie nationale de Silet à Tamanrasset ont arrêté 6 immigrants clandestins de nationalités africaines», ajoute la même source.

S. Y./APS

## Actes de violence à Oued Tlélat

### Arrestation de 19 individus

Dix-neuf individus, impliqués dans les actes de violence enregistrés dans la nuit de samedi à dimanche à la cité 400 logements d'Oued Tlélat, ont été appréhendés par les éléments de la sûreté de la wilaya d'Oran, a annoncé, lundi, dans un communiqué, la cellule de communication de ce corps de sécurité. Lors de l'opération ayant conduit à l'arrestation de ces individus, en majorité des repris de justice âgés entre 19 et 30 ans, les policiers ont saisi un lot d'armes

blanches prohibées, des antennes paraboliques utilisées comme boucliers par les membres de ces gangs ainsi que 58 bouteilles vides devant servir de cocktails molotov, a-t-on encore ajouté. Les mis en cause ont été présentés à la justice,

précise-t-on. La mise hors état de nuire de ces bandes de jeunes a été favorablement accueillie par la population de Oued Tlélat, notamment par les nouveaux résidents ayant bénéficié récemment d'un relogement au niveau de ladite cité.

Kamel L.

## Dans les deux chambres du Parlement Ouverture demain de la session d'automne

LA SESSION d'automne 2015 des deux chambres du Parlement débutera mercredi prochain, a indiqué lundi un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). «L'ouverture de la session d'automne intervient conformément aux dispositions de l'article 118 de la Constitution et de l'article 5 de la loi organique n° 02-99 portant organisation et fonctionnement de l'APN et du Conseil de la nation et régissant les relations fonctionnelles entre les deux chambres du Parlement et le gouvernement», précise le communiqué. La séance d'ouverture de l'APN débutera à 10h00 et celle du Conseil de la nation à 11h00, selon la même source. Après l'ouverture de la session, le président de l'APN, Mohamed Larbi Ould Khelifa, présidera au siège de l'Assemblée une réunion des bureaux des deux chambres en présence d'un représentant du gouvernement, pour arrêter l'ordre du jour des travaux de la session d'automne 2015, est-il encore indiqué dans le communiqué.

Rafik T.